

BARBY

avec vous



AVRIL 2023





le mot du Maire

Christophe Pierretton

Chères Barbysiennes chers Barbysiens,
Un peu plus de 30 mois après l'incendie accidentel qui avait touché notre école maternelle, nous venons de livrer ce 16 mars, aux élèves et à l'équipe enseignante, un bâtiment totalement rénové. Avec un air de rentrée des classes, les élèves ont tous découvert leur nouvelle école, un événement pour la commune ! C'est l'occasion de remercier tous ceux qui ont participé à la réussite de ce projet, avant l'inauguration programmée en septembre.

La nouvelle entrée de ville, l'avenue Jean Baptiste d'Oncieu de la Bâtie, sera ouverte ce 2 mai à la circulation, une fois les derniers travaux réalisés. L'actuelle avenue Paul Chevallier passera en sens unique, sauf pour les bus. L'inauguration aura lieu le 10 juin au cours d'une grande fête qui permettra de réunir tous les habitants.

Nous arrivons au mois de mai à la moitié du mandat municipal. Nous organiserons avec l'équipe qui m'entoure des réunions de quartier et une réunion de mi-mandat, qui sera l'occasion d'échanger, de faire le point sur les réalisations et de vous présenter les projets des prochaines années.

Une délégation roumaine d'Ilva Mica vient du 24 au 27 juin. Nous aurons l'occasion de proposer plusieurs rencontres avec les habitants et particulièrement le jour de leur arrivée programmée le soir de Festi'Malatray.

Vous trouverez dans ce numéro les actualités de la commune et dans l'agenda de nombreuses manifestations et réunions qui nous permettront d'échanger et de partager des moments conviviaux. Je reste profondément convaincu que nous vivons dans l'un des plus beaux pays au monde avec un modèle de société des plus solidaire. Sachons collectivement le préserver et l'apprécier à sa juste valeur.

Pages 4 et 5
Réouverture de
l'école maternelle

Pages 6 et 7
Nouvelle entrée
de ville

Pages 8 à 11
Développement
Durable

Pages 14 et 15
Infos diverses



JEUNESSE

Conseil Municipal Jeunes

Le Conseil Municipal jeunes travaille cette année sur de nombreux projets tout en finalisant les réalisations de l'année dernière.

Les cages « multisports » ont été installées dans la grande cour de l'école élémentaire. Dans les semaines qui viennent des marelles seront peintes et un aménagement sera fait dans la petite cour.

Une affiche de sensibilisation au respect des règles de propreté a été publiée dans tous les panneaux d'information de la commune.

Au mois de mai le Conseil Municipal Jeunes visitera l'usine de dépollution des eaux à Chambéry.

Les dossiers à l'étude sont nombreux : installation d'un jeu pour les jeunes enfants au parc Malatray, création d'un jardin partagé, organisation d'une journée nettoyage de différents lieux publics...

Enfin, après la visite du Conseil Départemental l'an passé sur invitation de Mme CHAPPUIS, Conseillère Départementale, c'est cette année le Sénat que, sur invitation du Sénateur Cédric VIAL, les Conseillers vont découvrir. Cette visite que les jeunes préparent activement va permettre la découverte du fonctionnement de nos institutions

républicaines. À leur retour, ils ne manqueront pas de partager leurs nouvelles connaissances et leurs impressions sur cette journée auprès de leurs camarades.



Concours anti-gaspi - Collège de Barby

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le gaspillage alimentaire, la Direction de la Gestion des Déchets de Grand Chambéry organise un « Concours Recette Anti-Gaspi » au collège Jean Mermoz avec une classe de 5^{ème}. En équipe de 3 ou 4, les élèves doivent cuisiner un plat avec le plus de restes ou d'épluchures possible! Pour ce faire ils devront :

- 1) Réaliser une vidéo fun des étapes de leur recette et le rendu final
- 2) Réaliser une jolie photo de leur plat fini prêt à être dégusté
- 3) Remplir un livret d'information dans lequel ils décriront, entre autres, la provenance de chaque « reste ».

Les photos et vidéos seront examinées par un jury qui élira :

- Le plus joli plat: Photo du plat le mieux présenté

- La recette avec le plus d'aliments anti-gaspi
 - La vidéo la plus drôle
 - La vidéo la plus originale
- Les lauréats recevront leurs lots lors d'une cérémonie festive.



10^{ème} édition du Défi des Ecoliers de Grand Chambéry

La 10^{ème} édition du défi des écoliers aura lieu cette année du 22 au 26 mai, organisée par l'Agence Ecomobilité dans le cadre de la politique transport de Grand Chambéry. Pour rappel, le défi consiste à sensibiliser les familles (élèves et parents) pour aller à l'école à pied, à vélo, en bus ou en covoiturage...

Inscription: sur le site Synchro: <https://synchro.grandchambery.fr/actualites/defi-des-ecoliers/>

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

1 an après l'arrivée des premières familles

Les familles ukrainiennes accueillies sur Barby sont actives pour retrouver leur autonomie. Les associations locales, conseillers municipaux et bénévoles sont toujours en appui pour les accompagner dans leurs différentes démarches. Une des familles (3 adultes et un enfant) a retrouvé aujourd'hui une complète autonomie. Les trois adultes travaillent.

Depuis août 2022, ils participaient d'une manière significative aux charges et depuis janvier 2023, ils sont devenus locataires de leur logement. Ils sont donc autonomes! Dans la deuxième maison, il y a actuellement 3 familles ukrainiennes. Deux d'entre

elles sont arrivées à Barby récemment en décembre 2022 et en janvier 2023. Elles entreprennent leurs démarches d'intégration. À peine arrivée, une maman a trouvé un travail en CDI en quelques semaines. Les cours FLE (français-langue-étrangère) ont repris, ainsi que le suivi administratif pour les nouveaux arrivants. Concernant les familles accueillies à Barby avant l'été 2022, trois adultes, ainsi qu'un adolescent ont décidé de repartir en Ukraine cet été. Récemment, un jeune couple, avec un enfant de 2 ans, est reparti en janvier 2023. Ils avaient pourtant pu trouver un travail et un logement autonome sur Chambéry. Mais le mal du pays pour l'un et l'éloignement de la famille pour l'autre les ont conduits à retourner en Ukraine malgré les risques. Nous

saluons leur courage et pensons bien à eux. À ce jour, les familles qui sont reparties vont relativement bien. **Tout ce travail est porté par des bénévoles et des conseillers municipaux. Nous avons besoin de renfort de bénévoles.**

Rejoignez-nous! Nous avons des rencontres régulières les jeudis, une fois sur deux, en fin d'après-midi. N'hésitez pas à contacter René (ERAU), Roland (Conseiller Municipal / mairie@barby73.fr) ou Jean-Marc (Acfp73, l'association qui coordonne ce travail partenarial). acfp73@gmail.com. Tél. : 06 19 63 46 69

Retenez cette date: jeudi 13 avril à 18h en salle des mariages, une réunion publique sera organisée avec pour thème: « 1 an après l'accueil des Ukrainiens à Barby ».



ÉCOLE MATERNELLE : LES GRANDS CHANTIERS COMMUNAUX

Le chantier de l'École Maternelle se termine. Le Centre de Loisirs et la Crèche emménagent dans les bungalows et le restaurant scolaire s'installe dans le gymnase de l'école élémentaire

Une école toute neuve !



Ce jeudi 16 mars, les plus jeunes élèves de la commune ont découvert leur école maternelle « Le Manège ». Après plusieurs jours de travail intensif pendant lesquels se sont activés les personnels de l'école, des élus pour effectuer des rangements et faire les cartons, le jour « J » est arrivé. Le 14 mars, le personnel des services techniques a déménagé les locaux de grande et moyenne section, pendant que les élèves étaient partis à la découverte de la Ferme des Oursons à Saint-Ours. Durant toute la journée du 15 mars, l'école maternelle s'est transformée en ruche active pour mettre en place le mobilier, déballer les cartons, installer le matériel pédagogique afin que tout soit prêt pour accueillir les élèves. Merci à tous, équipe éducative, services périscolaires et techniques, élus, d'avoir contribué à la réussite de cette rentrée particulière !

Le restaurant scolaire déménagé

Mardi 28 février, après le repas pris dans les locaux du Centre de Loisirs, le restaurant scolaire a déménagé et s'est installé dans le gymnase de l'école élémentaire. Tables et chaises ont trouvé leur place, des aménagements ont été effectués, notamment la mise en place de panneaux anti-bruit. Le jeudi 2 mars les enfants ont pris leur premier repas dans ce nouvel espace qu'ils fréquenteront pour une durée de 1 an environ.



La rénovation du Centre de loisirs « Les Mouettes » peut démarrer...

Le chantier a débuté le 27 mars par une déconstruction intérieure puis un désamiantage. À noter que ces opérations qui commenceront mi-avril feront l'objet de nuisances sonores.

Montant des travaux : 1550 000 € TTC en partie subventionnés - Durée 12 mois





CENTRE DE LOISIRS ET CRÈCHE

... ainsi que la réhabilitation de la crèche « Les Petits Mickeys »



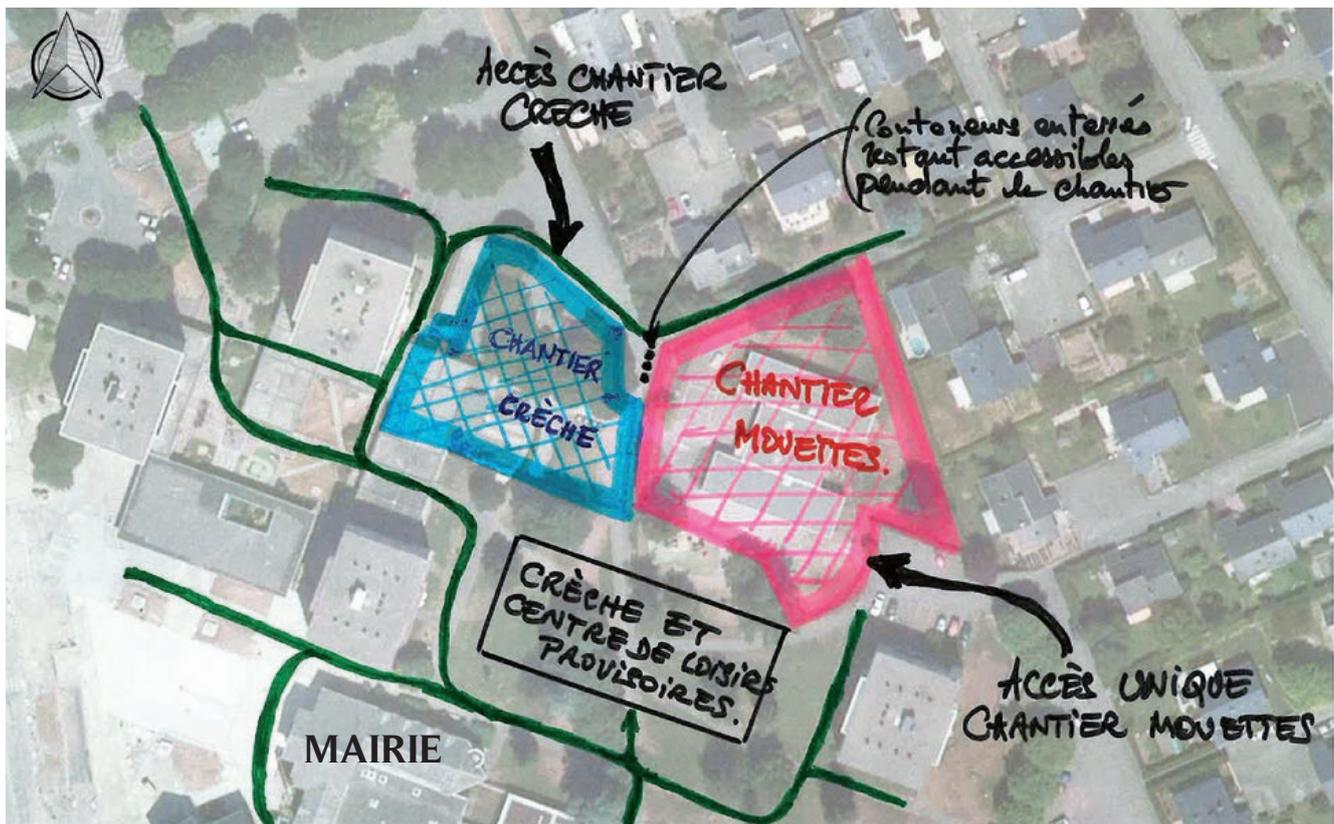
Le démarrage du chantier est prévu à la mi-avril par la dépose du préau existant qui sera réutilisé. Les travaux de réhabilitation et d'extension de 78 m² du bâtiment suivront cette phase de déconstruction.

Montant des travaux: 1015000 € TTC en partie subventionnés - Durée 12 mois

Le Centre de Loisirs et la Crèche s'installent dans les modules



2 zones de chantier qui impacteront les circulations





LES TRAVAUX

Inauguration de la nouvelle entrée
de ville

Avenue d'Oncieu de la Bâtie
et du Centre Bourg I

Samedi 10 juin 10h30

dans le cadre de

« Barby en fête »

Avenue Jean-Baptiste d'Oncieu
Cohabitation vélos

Chaufferle



**Nouveau sens
de circulation
à partir du 2 mai**

*En complément de ces aménagements,
tous les jalonnements et les
signalisations cyclables seront redéfinis
par Grand Chambéry dans le courant
du printemps, de manière à faciliter le
déplacements des 2 roues*



vélos



bus



VL + PL + vélos

Aucun changement sur les autres voies

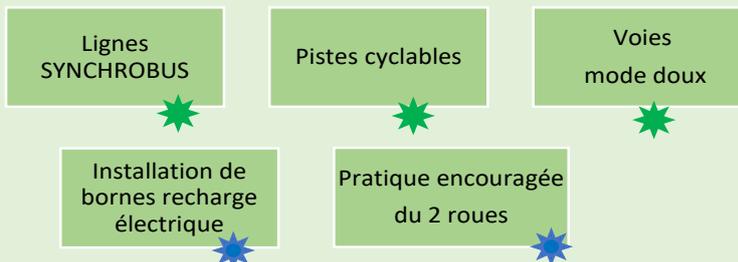


DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 niveaux d'implication
 - Grand Chambéry
 - communal
 - individuel

3 volets
 - environnemental
 - économique
 - social

LES DEPLACEMENTS



Intervention de partenaires : ASDER – savoie nova - ...

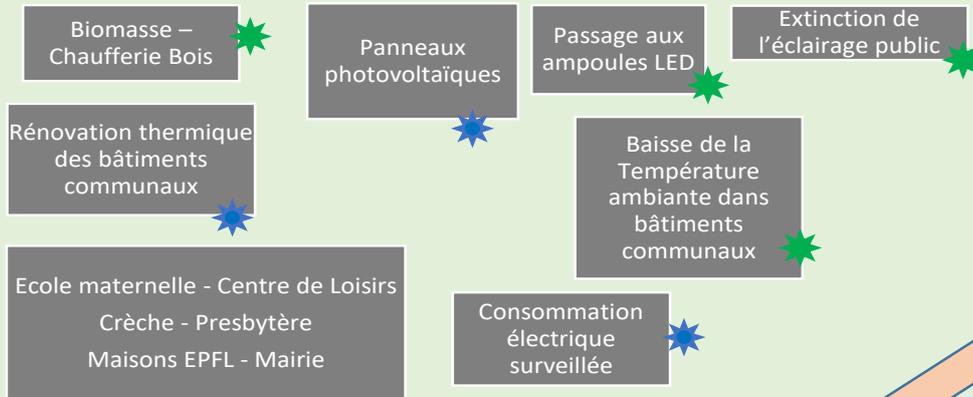
Conférence sur le développement durable.

Encourager d'autres habitudes à l'école

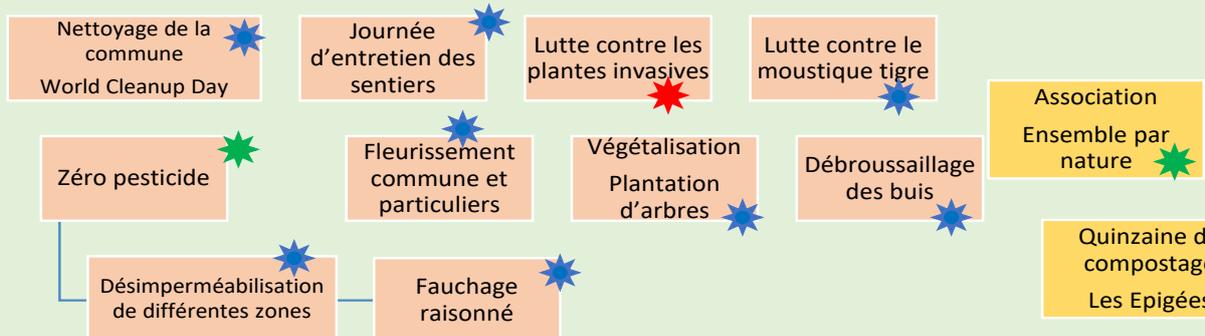
- Le bio
- Les produits locaux
- Les circuits courts
- Eviter le gaspillage alimentaire

La fresque

ENERGIE



ACTIONS ENVIRONNEMENTALES



Action à mettre en œuvre



DÉVELOPPEMENT DURABLE

SENSIBILISATION

- Plan communal de Développement Durable
- Soutien aux actions dans les écoles
- Le parcours patrimonial
- L'Atlas de la biodiversité

EAU

- Récupération des eaux pluviales
- Limitation de l'arrosage communal
- Obligation d'intégrer un récupérateur dans nouveau permis de construire
- Respect des arrêtés sécheresse

DÉVELOPPEMENT DURABLE * Où en est la Commune ?

Baromètre du développement durable sur Barby

Quelques chiffres clés

- Suppression de 50 % de la consommation de gaz de la commune
- 1800 tonnes de CO₂ évitées par an
- Baisse de 26 % de la consommation électrique en 2022
- 3,45 tonnes collectés par la déchetterie mobile en 2022
- 82070 kWh produits par les panneaux photovoltaïques depuis leurs installations sur le toit de l'Envolée en 2010
- Moustique tigre : 60 pièges installés et 30 prochainement

SOUTIEN aux projets citoyens collectifs

- Café associatif Au Bonheur d'une pause
- Jardin, verger et poulailler partagés
- Association Jardins ouvriers de Barby
- Marché alimentaire
- Conseil Municipal Jeunes
- Aides aux particuliers

TRI des déchets

- Déchetterie de St Alban-Leyse
- 4 Déchetteries mobiles présentes sur la commune
- Tri individuel
- Compostage partagé et individuel
- Prêt de broyeurs végétaux

œuvre Action engagée Action réalisée

* Liste non-exhaustive des actions



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ensemble par nature présente ses actions

« Ensemble Par nature, une association locale pour des actions en faveur du développement durable et du lien social. Depuis plus de 3 ans, des habitants de Barby ont fait le choix de s'impliquer dans des actions locales, simples et concrètes, en faveur de l'environnement. Le premier projet fédérateur, initié par Alain Bruand, a été de mettre en place un poulailler partagé, avec le soutien de la municipalité. Voilà maintenant plus d'un an et demi que nous gérons collectivement une douzaine de poules, dans un espace qui est devenu au fil des mois un lieu de rencontres, d'échanges, et une halte pour les promenades des Barbysiens.

En 2022, nous avons également réalisé des visites du poulailler et des ateliers de sensibilisation avec les élèves de l'école maternelle et du centre de loisirs; ces expériences ayant été très concluantes, nous étudions la possibilité de les renouveler, éventuellement avec d'autres écoles. Nous allons également organiser un moment festif autour de nos poules le **vendredi 2 juin en fin d'après-midi**, avec notamment dégustation de plats cuisinés sur place, à base d'œufs. Venez nombreux! Mais Ensemble Par Nature ne se résume pas uniquement au poulailler partagé!

En 2023, nous allons lancer un site de troc local pour éviter de jeter et donner une seconde vie aux objets que nous n'utilisons plus. Dans le même état d'esprit, nous proposerons un événement de troc de plants et de graines (potagers, fleurs, vivaces, bulbes...) le **samedi 13 mai matin sur la place de la mairie**. Ce sera le moment de préparer votre jardin, de proposer vos boutures, vos plants en surplus, et de les troquer contre d'autres végétaux.

En lien avec la municipalité, nous allons également proposer une série d'animations-conférences sur le thème du développement durable. Ce cycle démarrera par une « **Fresque du Climat** » qui se déroulera **vendredi 26 mai à 18h30** en salle des mariages, ouvert à tous sur inscription auprès de l'association, et se poursuivra par des conférences sur différentes thématiques telles que l'évolution des glaciers, le cycle de l'eau ou encore la forêt. Ces événements vous seront annoncés par voie d'affichage. Nous avons d'autres idées et d'autres projets, comme des sorties botaniques (initiées en 2022), alors n'hésitez pas à nous rejoindre et à proposer de nouvelles activités. »

Contact : ensembleparnature@lilo.org



Sortie botanique aux Chavonnes

Quinzaine du compostage

La quinzaine nationale du compostage de proximité « Tous Au Compost » se déroule actuellement **jusqu'au 9 avril**. À cette occasion, les bénévoles des 5 sites de compostage partagé de BARBY ont proposé à la fin du mois de mars, des temps privilégiés d'information et d'échanges sur les différents sites du Clos Besson, du clos Gaillard, du clos des Corti, des Terrailleurs et du Grand Clos.

Lutte contre le Moustique Tigre

L'EID Rhône-Alpes (Entente Interdépartementale pour la démoustication) est un établissement public qui a pour principale mission de lutter contre la prolifération des espèces de moustiques nuisant pour l'homme. Cet établissement tiendra **une réunion d'information le jeudi 1^{er} juin à 18h** en salle des mariages.



Journée d'entretien des sentiers

La traditionnelle journée bénévole d'entretien des sentiers forestiers, qui n'a pu avoir lieu ces dernières années, aura lieu le **samedi 3 juin**. C'est grâce à tous les bénévoles que nos sentiers de randonnées restent en bon état. Cela peut être aussi pour vous l'occasion de les découvrir. **Rendez-vous à 7h30 sur le parking de l'église** pour tous les volontaires. Piochage, remblaiement et élagage seront au menu du matin avant un apéritif d'initiation offert à midi par la municipalité.

L'association SAVOIE NOVA

L'association Savoie Nova est une association impliquée à des degrés divers dans la vie économique, culturelle et sociale du territoire de la métropole de la Savoie, Grand Chambéry, Grand Lac et Cœur de Savoie, et désireuse d'être actrice de son développement et d'y promouvoir la qualité de vie de ses habitants.

Cette association tiendra une réunion publique le **jeudi 6 avril à 19h30 à la salle des fêtes** de Barby avec pour thème: « **La sobriété dans les domaines de l'énergie et de l'eau** ».

Une contribution de 3 euros par participant sera demandée à l'entrée, afin d'aider l'association à couvrir les frais de cette conférence.





DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aides aux travaux de rénovation énergétique dans les logements – ASDER

Association Savoyarde de Développement des Energies Renouvelables

Vous êtes propriétaire ou copropriétaire et vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique ?

Il existe des aides financières nationales et locales pour vous aider dans votre projet de rénovation !

Aides nationales:

- MaPrimeRénov', une aide pour tous en copropriété et sous conditions de ressources en maison individuelle,
- Eco-prêt à taux zéro accessible sans condition de ressources pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements achevés depuis plus de 2 ans,
- Certificats d'Économie d'Énergie et Primes « Coups de pouce »
- TVA à taux réduit à 5.5 % pour les logements achevés depuis plus de 2 ans et occupés à titre de résidence principale ou secondaire
- Des aides pour les ménages modestes avec l'ANAH (Association Nationale de l'Habitat),

Aides locales:

- Le Conseil Départemental de la Savoie: « Savoie Rénov' Energie »
- La communauté d'agglomération de Grand Chambéry
- Et votre commune de Barby

Des conseillers en rénovation énergétique en Savoie répondent à toutes vos questions sur les solutions techniques de rénovation énergétique, les énergies renouvelables et les aides financières mobilisables. Ce service public de proximité est gratuit et indépendant de toute offre commerciale, il est assuré par l'ASDER et en lien avec le dispositif national France Rénov'. Il est soutenu et financé par le Département de la Savoie, la Région Auvergne-Rhône Alpes et l'ensemble des collectivités de la Savoie.

Propriétaires et copropriétaires, faites le point sur votre projet de rénovation, sur les aides auxquelles vous avez droit et trouvez des réponses précises à toutes vos questions ! Contactez les conseillers au 04 56 11 99 00 !

Ces aides sont soumises à des conditions de ressources. Afin de préciser de vive voix et à l'aide de cas concrets, **une réunion publique animée par l'ASDER se tiendra le mardi 25 avril à 18h30 en salle des mariages** avec pour thème: « Les aides aux particuliers ».



Travaux

Maisons EPFL: achetées par l'Etablissement Public Foncier Local pour le compte de la Commune, dont 2 sont occupées par des familles ukrainiennes. Tous les travaux ont été réalisés, isolation des dallages intérieurs, remplacement des menuiseries, installation de PAC air/eau en remplacement de chaudière fioul, régulation du chauffage, ventilation hygroréglable.

Montant des travaux: 160 000 € TTC.

Presbytère et les salles de la Source: Les travaux sont en cours. Désamiantage terminé, charpente et menuiseries extérieures terminées, cloisons et doublage en cours.

Pour les voiries:

Nouvelle entrée de ville: les travaux se terminent. Ouverture prévue le 2 mai.

Rue du Prédé: aménagement avec le principe chaucidou (voie comportant un couloir voiture et deux couloirs vélos).

Route de la Trousse: réaménagement de la route au niveau du terre-plein central prévu au mois d'avril. Renouvellement des jalonnements cyclables par Grand Chambéry.

Une réunion publique, consacrée aux voiries (avenue d'Oncieu de la Bâtie - nouvelle entrée de ville et rue du Prédé) sera organisée le jeudi 27 avril à 18h en salle des mariages.

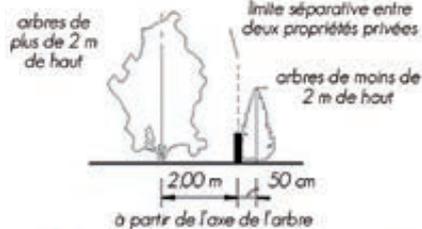
TRAVAUX	Aide MaPrimeRénov'	Aide Départementale	Aide communale*
Isolation de la toiture	20 €/m ²	20 €/m ²	+ 5 % du montant de l'aide MaPrimeRénov'
Isolation Thermique des murs par l'Extérieur	60 €/m ²	20 €/m ²	
Isolation du plancher bas		15 €/m ²	
Changement des menuiseries	100 €/fenêtre	100 €/fenêtre	
Chaudière granules de bois	9000 €		

* Pour encourager les propriétaires à rénover énergétiquement leurs logements, le Conseil Municipal a décidé d'ajouter à ces aides, une part communale d'un montant de 5 % de Ma PrimeRénov'. L'instruction sera faite par le guichet unique MaPrimeRénov'. Une subvention sera versée au propriétaire dans la limite du budget communal dédié de 20000 € par an.



RECOMMANDATIONS ET RAPPELS DIVERS

Réglementation sur les plantations



Recul des plantations par rapport au voisin

En l'absence de réglementations locales ou d'usage

- une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparative pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 mètres.
- une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparative pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.
- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.
- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Obligations d'entretien et d'élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative.

Les plantations le long des voies publiques

Qu'il s'agisse d'une voie communale ou d'une route départementale, les arbres, arbustes ou arbrisseaux doivent être plantés de façon à pouvoir les entretenir et ne pas gêner la visibilité des lieux ou l'usage du domaine public. L'entretien est à la charge des propriétaires riverains dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Déchets verts

Les déchets verts ne doivent pas être déposés dans les conteneurs d'ordures ménagères. Ils sont en effet recyclables sous forme de compost et, à cet effet, il convient de les porter en déchetterie.

Vous pouvez également les broyer pour faire du paillage ou du

compost dans votre jardin. Si vous ne disposez pas de broyeur, vous pouvez emprunter gratuitement celui de Grand Chambéry (adapté aux grosses quantités). Pour les habitants de Barby, il sera disponible 2 semaines par mois pour les travaux de printemps et de début d'été.

Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté Préfectoral DDT/SEEF N° 2017-1559 portant réglementation des feux et brûlage à l'air libre, en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Savoie. Le non-respect des dispositions de cet arrêté expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe, pouvant s'élever au maximum à 450 € aux termes de l'article 7 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003. Ces informations sont disponibles sur le site internet : <http://www.savoie.gouv.fr>

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

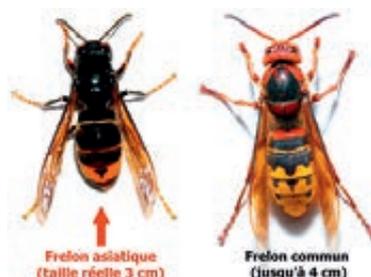
Quatre espèces sont sous surveillance : **l'ambrosie à feuille d'armoise, la berce géante du Caucase, le chancre coloré du platane et la renouée du Japon.**

Pour les reconnaître, prévenir et lutter contre leur prolifération, chacun peut prendre sa part de responsabilité et ainsi améliorer au quotidien notre cadre de vie.

Informations et conseils sur le site : www.savoie.fr/2081-paysages-et-milieus-naturels.htm

Frelon asiatique : signalez sa présence !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site www.frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application mobile Frelon Asiatique.



Vous aimez votre chien ?

Par sécurité et par respect pour les autres, il est impératif que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique. Pour ceux qui l'ignoraient tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Afin de profiter au mieux de ces espaces, les déjections canines doivent, d'autant plus, être ramassées.

Rappel : Des sacs vous seront remis gratuitement en Mairie. 5 distributeurs de sacs de récupération des déjections canines seront installés au clos Gaillard près de l'espace canin, sur la place du collège, en face du centre de loisirs « Les Mouettes », au parc Malatray et au nouveau quartier du Grand Clos.

D'autre part, au sud de l'espace ludique du Clos Gaillard, la réalisation de l'espace canin clos par des clôtures bois et portillons d'entrée donne la possibilité aux chiens de courir librement sous la responsabilité de leurs maîtres.



Nuisances sonores chut !

Je limite mes activités sonores (tonte, tronçonnage etc.) aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H à 19H30

Le samedi de 9H à 12H et de 15H à 19H

Le dimanche et les jours fériés de 10H à 12H

Le reste du temps, ménageons des moments de silence !



L'HIVER EN IMAGES

Janvier - Vœux du maire à la population



Vernissage de l'expo de 3 peintres amateurs



Janvier - Repas des Aînés



Janvier - Vœux du maire aux associations



Janvier - Réunion jumelage avec ILVA MICA



Janvier - Pose de la 1^{ère} pierre Icade - Sérénity



Janvier - Inauguration des travaux du gymnase



Février - Carnaval organisé par le Trésor des Écoles et le GAB



Mars - Cérémonie du « cessez-le-feu » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie





INFOS DIVERSES COMMUNALES ET ASSOCIATIVES

BIBLIOTHÈQUE DE BARBY

La Bibliothèque propose chaque mois différentes animations, et vous trouverez sur le site les dernières actualités et le Biblio-Infos qui paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, sauf pendant l'été: <https://www.bibliotheque-barby.fr/>

À noter en particulier pour les mois qui viennent :

- les après-midi jeux de société, en partenariat avec la ludothèque du SICSAL :
- Mercredi 8 mars à 16h30 • mercredi 5 avril à 16h30
- Lundi 17 avril à 16h30 (vacances de printemps)
- Mercredi 3 mai à 16h30 • mercredi 7 juin à 16h30
- Mercredi 5 juillet à 16h30

Cette animation s'adresse à un public familial, avec des jeux pour tous les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre et gratuite.

- les Contes pour enfants le 12 avril à 10h: Jocelyne Pellicano reviendra à la Bibliothèque pour de nouvelles histoires et le plus grand plaisir des petites et grandes oreilles qui viendront l'écouter.
- l'opération « Premières pages » les 9 et 10 juin, au cours de laquelle chaque enfant né ou adopté en 2022 recevra le livre « Une toute petite goutte de pluie » et pourra participer à différentes animations.

La Bibliothèque est partie prenante de cette opération qui se déroulera cette année à Saint-Alban-Leyse.

- les permanences du Conseiller Numérique: pour vous aider à mieux vivre l'informatique, un conseiller numérique est à votre disposition pour répondre à vos questions sur l'accès au numérique ou l'utilisation de votre appareil. Apportez votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur portable à la Bibliothèque si vous voulez une aide personnalisée. Accès libre dans les locaux de la Bibliothèque (il n'y a pas besoin d'être adhérent pour venir...)

- Lundi 24 avril de 16h à 18h
- Lundi 22 mai de 16h à 18h
- Lundi 5 juin de 16h à 18h
- Lundi 19 juin de 16h à 18h

Nous rappelons que la Bibliothèque est ouverte :

- Lundi de 16h à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h30
- Vendredi de 16h à 18h
- Samedi de 10h30 à 12h (sauf pendant les vacances scolaires)

JUMELAGE ILVA MICÀ



Une réunion publique s'est tenue au mois de janvier à la mairie de Barby sur le projet de jumelage Barby / Ilva Micà où étaient présents des habitants de Barby, des personnels de la mairie, du conseil municipal et de l'association

« Solidarité Ilva Micà ».

Après avoir rappelé l'histoire de plus de 30 ans entre les deux communes, Christophe Pierreton a donné quelques précisions sur le processus à mettre en œuvre pour mener à bien ce jumelage. Un échange en visioconférence entre

les deux communes a permis de saluer le maire d'Ilva Mica et de valider la venue de la délégation roumaine, **du 24 au 27 juin.**

Le processus de formalisation continue et **la prochaine réunion est programmée le mardi 4 avril à 18h en salle des mariages** afin d'organiser, entre autres, l'hébergement des visiteurs et de préparer les différentes visites.

LOTO DU BARBYTHON

Le Barbython organise le **samedi 22 avril à partir de 18h30** à la Salle des Fêtes de Barby un loto avec de très beaux lots à gagner... (Possibilité de petite restauration sur place). Les bénéficiaires serviront à venir en aide aux familles ukrainiennes hébergées dans les 2 maisons mises à disposition par la commune: 4 familles y sont installées, 6 adultes et 7 enfants de 7 à 13 ans.

Des cases de tombola sont déjà en vente à la boulangerie-pâtisserie « L'Ami Doré » et au tabac-presse Sébastien Favier. Les bénévoles du Barbython invitent les Barbysiens à participer nombreux à cette soirée festive et solidaire.

GRUPE D'ANIMATION DE BARBY – GAB



Une réunion publique suivie de l'assemblée générale du Groupe d'Animation de Barby GAB aura lieu le **mercredi 5 avril à 18h** en salle des mariages. Chaque année, le GAB organise conjointement

avec la mairie, au mois de juin, « Barby en fête » et « Festi'Malatray ». D'autre part, le GAB est l'organisateur du « Petit déjeuner », offert à tous, lors du forum des associations, le 1er dimanche de septembre. Il s'investit également dans l'organisation de la « Journée des Collections » en alternance avec la « Journée des Talents ».

Pour les 2 plus importantes manifestations, que sont « Barby en fête - Les Failles » et « Festi'Malatray », le GAB a besoin de bénévoles pour aider à monter les stands, tenir la buvette, préparer et distribuer de la petite restauration. Un appel est donc lancé à toutes les bonnes volontés pour rejoindre cette équipe en se manifestant auprès de la mairie. L'assemblée générale sera l'occasion de débattre, d'échanger et d'apporter de nouvelles idées dans le fonctionnement de ce groupe.

Pour tout renseignement: gabbarby@yahoo.com

LES VACANCES AVEC LE SICSAL

Le programme Jeunesse des vacances **du 11 au 21 avril** est disponible. Pour tout renseignement: Tél.: 0640364999
Mail: activjeunes@sicsal.fr
Site web: sicsal.portail-familles.app





INFOS DIVERSES COMMUNALES ET ASSOCIATIVES

LES RENCONTRES DE QUARTIER – MAIRIE MOBILE

5 réunions de quartier seront organisées dans le courant du mois de mai. Elles vont permettre aux élus d'aller rencontrer les citoyens suivant le calendrier ci-après. Rendez-vous sur site à 18h.

Le mercredi 3 mai à La Bâtie/Le Grand Clos - Le jeudi 4 mai au Clos Besson - le mercredi 10 mai au Clos Gaillard - Le jeudi 11 mai au Clos des Corti - Le mardi 16 mai aux Épinettes.

REPAS À LA MONFÉRINE

Mercredi 8 mars a eu lieu le repas de fête des Aînés de la résidence « La Monférine » préparé par l'équipe hôtelière et offert par la municipalité de Barby.

102 personnes ont participé à ce déjeuner qui a été suivi d'une animation musicale l'après-midi.



DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Des élus se mobilisent et vous proposent un accompagnement dans votre recherche d'emploi. Vous pouvez les rencontrer en prenant rendez-vous auprès de la mairie : 04 79 33 08 51.

Une permanence sera également organisée pour recevoir les personnes qui le souhaitent le vendredi 5 mai de 16h à 18h. Pensez à apporter votre CV et tout document que vous jugerez utile.

BARBY EN FÊTE

Samedi 10 juin aura lieu « Barby en fête » et l'inauguration de la nouvelle entrée de ville baptisée « Avenue d'Oncieu de la Bâtie ». Pour cette occasion, les animations débuteront à 10h sur la nouvelle voirie. **La cérémonie d'inauguration qui aura lieu à 10h30.** Tous les habitants et les commerçants sont conviés. Plusieurs animations seront proposées : château et toboggan gonflables, jeux en bois, caricatures, stand ludique pour les enfants proposé par le 13^{ème} BCA... Grand Chambéry sera présent avec notamment la vélostation, compost'action, SynchroBus et



la gestion des déchets. La mairie de Barby sera également présente avec un stand pour informations.

À 19h, sur la pelouse de la salle des fêtes, le podium accueillera des chanteurs et des animations avec buvette et restauration. **À 22h, embrasement des « Failles ».**

FESTI'MALATRAY

Samedi 24 juin se tiendra « Festi'Malatray ». Le début des animations est fixé à 18h avec le concert de l'école de musique « Ondes et Notes ». Plusieurs groupes de musique animeront la soirée. Tout au long de la soirée une buvette et une restauration rapide seront à votre disposition pour vous permettre de profiter pleinement de la soirée. L'entrée est gratuite et ouverte à tout public.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Au 1^{er} janvier 2023, la commune de Barby compte désormais **3604 habitants** recensés lors de la dernière enquête.

INCIVILITÉS

Ces derniers mois, de nombreux tags ont été recensés sur les murs de la commune. Les auteurs de ces dégradations ont été identifiés. Très prochainement, ces dégâts seront nettoyés.

Permanences du conseiller numérique à la bibliothèque:

- Lundi 24 avril de 16h à 18h
- Lundi 22 mai de 16h à 18h
- Lundi 5 juin de 16h à 18h
- Lundi 19 juin de 16h à 18h

Ateliers numériques à la bibliothèque:

- Mercredi 5 avril de 15h à 17h: Initiation à l'ordinateur: Découverte de la souris et du clavier
- Mercredi 19 avril de 15h à 17h: Découverte du bureau, connexion au wifi, Faire une recherche internet
- Mercredi 3 mai de 15h à 17h: Qu'est-ce qu'un fichier? Comment ranger ses fichiers dans l'ordinateur?
- Mercredi 24 mai de 15h à 17h: Les boîtes mails, comment créer et utiliser un E-mail?
- Mercredi 7 juin de 15h à 17h: Initiation à la tablette/smartphone: Les premières manipulations

**PERMANENCES ET ATELIERS GRATUITS
ET OUVERTS À TOUS**



Agenda

Avril

du 25 mars au 9 avril: Quinzaine du compostage de proximité
Jusqu'au 20 avril: Exposition: 75 ans de pratique de la photographie - Photo-club Georges Méliès - Salle des mariages
Mardi 4: 18h - Réunion publique sur le jumelage avec Ilva Mica - Salle des mariages
Mercredi 5: 18h - Réunion publique et Assemblée générale du GAB - Salle des mariages
Jeudi 6: 19h30 - Réunion publique avec Savoie Nova - Sobriété énergétique et Économie d'eau - Salle des fêtes - entrée : 3 €
Vendredi 7: 16h - Vente de gâteaux organisée par le Trésor des écoles – devant les écoles
Samedi 8 au lundi 10: Speedcubing - Compétition de rubik's cube - Salle des fêtes
Mardi 12: 10h - Contes pour enfants à la bibliothèque
Jeudi 13: 18h - Réunion publique - 1 an après l'arrivée des Ukrainiens à Barby - Salle des mariages
Vendredi 14 et samedi 15: 20h30 - Théâtre avec le « Masque de Chair » - Salle des 4 saisons
Dimanche 16: Trail du Mont Saint-Michel - Montagne Sport Nature 73 - Salle des fêtes
Samedi 22: 18h30 - Loto du Barbython - Salle des fêtes
Lundi 24: 18h30 - Conseil municipal
Mardi 25: 18h30 - Réunion publique - ASDER (Association Savoyarde de Développement des Énergies Renouvelables) - Aide aux particuliers - Salle des mariages
Jeudi 27: 18h - Réunion publique voiries - Nouvelle entrée de ville et Rue du Prédé
Salle des mariages

Mai

du 3 au 16: Réunions de quartier sur site - 18h - **3 mai** au Grand Clos/La Bâtie - **4 mai** au Clos Besson - **10 mai** au Clos Gaillard - **11 mai** au Clos des Corti - **16 mai** Les Épinettes
Lundi 8: Cérémonie du 8 mai - Monument aux morts
Samedi 13: Troc de plantes - Ensemble par nature - place de la mairie
20h - Concert de la « Chorale Cadence » - Église de Barby - Chants traditionnels et chants Gospels
Dimanche 14: Braderie enfants - Salle des fêtes
Lundi 22: 18h30 - Conseil municipal
Mardi 23: 18h - Réunion publique de mi-mandat - Salle des mariages
Vendredi 26: 18h30 - Fresque du Climat
Salle des mariages (sur inscription)

Juin

Jeudi 1^{er}: 18h - Réunion avec l'EID (Entente Interdépartementale pour la Démoustication) - Lutte contre le moustique tigre
Vendredi 2: Fin d'après-midi - Animation autour du poulailler - Ensemble par nature
Samedi 3: 7h30 - Journée d'entretien des sentiers - Rendez-vous place de l'église
Vendredi 9 et samedi 10: Opération « Premières pages » organisée par la bibliothèque - Saint-Alban-Leysses
Samedi 10: 10h30 - Inauguration de la nouvelle entrée de ville et du Centre Bourg I - Barby en fête - 19h : Les Failles à la Salle des fêtes
Samedi 10: 9h - 15h Déchetterie mobile - Les Épinettes
Samedi 17 et dimanche 18: Théâtre avec le « Masque de Chair » - Salle des fêtes
Mardi 20: Cérémonie commémorative à la mémoire des fusillés du Valromey - Monument aux morts
Mercredi 21: Fête de la musique - Café associatif - Au Bonheur d'une Pause
Vendredi 23: 18h - Remise des prix Fleurissement - Conférence animée par Jean-Marc Voiron - salle des mariages
Samedi 24: 18h - Festi'malatray - Parc Malatray
Du samedi 24 au mardi 27: Réception de la délégation roumaine
Jeudi 29: 19h - Spectacle « Sage comme un orage » / Débat - Parentalité et inclusion des personnes en situation de handicap – salle des fêtes
Vendredi 30: 18h - Réunion des associations
19h - Remise des prix du concours photo

Juillet

Lundi 3: 18h30 - Conseil municipal
Vendredi 7: 16h - Vente de gâteaux organisée par le Trésor des écoles - devant les écoles

Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73230 BARBY

Tél. 04 79 33 08 51 / Courriel: mairie@barby73.fr / Site internet: www.barby73.fr

Ouverture le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h.